

**Services d'incendie
Ville du Grand Sudbury**



**Guide d'information sur le recrutement
de pompiers volontaires**

Guide d'information

De la Ville du Grand Sudbury

Sur le recrutement de pompier volontaires

Résumé des étapes d'embauche:

1. Processus de demande: Où obtenir un formulaire

- www.grandsudbury.ca/services-d-incendie
- Centres de services aux citoyens
- Centre Lionel E. Lalonde, 239, Montée Principale, Azilda

2. Processus d'entrevue: Endroit où se déroulent les entrevues:

- À divers endroits

3. Test d'aptitudes physiques: Endroit où se déroulent les tests:

- Centre Lionel E Lalonde, 239, Montée Principale, Azilda

4. Tests et documents nécessaires

- Vérification du casier judiciaire
- Examens médicaux
- Copie du permis de conduire valide
- Preuve de RCR niveau C et secourisme général

5. Offres d'emploi

- Les offres seront effectuées une fois que toutes les étapes seront terminées avec succès et toutes les exigences obligatoires sont remplies.

6. Formation obligatoire

- Les candidats doivent réussir tous les volets du programme et de la formation suivis durant le processus. Sinon, leur nom sera retiré du processus de recrutement.

7. Probation

- Probation à partir de la date d'embauche

Soirées de formation et visites au poste de pompiers

Durant le processus de demande, nous encourageons vivement les gens à se rendre au poste où ils présentent leur candidature lors des soirées de formation désignées afin d'en faire la visite et pour qu'on réponde à leurs questions.

Poste	Adresse	Soirée de formation	Horaire de formation
Copper Cliff	7, rue Serpentine	Jeudi	18 h à 21 h
Waters	25, chemin Black Lake	Jeudi	18 h à 21 h
Lively	229, avenue Ninth	Jeudi	18 h à 21 h
Whitefish	4895, route régionale 55	Jeudi	18 h à 21 h
Beaver Lake	7535, route 17 Ouest	Jeudi	Trains à Whitefish
Azilda	239, Montée Principale	Mercredi	19 h à 21 h
Chelmsford	3400, route 144	Mercredi	19 h à 21 h
Dowling	65, route 144	Mercredi	18 h 30 à 20 h 30
Vermillion Lake	2214, chemin Vermillion Lake	Mercredi	18 h 30 à 20 h 30
Levack	50, rue Nickel	Mercredi	18 h 30 à 20 h 30
Val Caron	3064, rue Leduc	Mardi	18 h 30 à 21 h 30
Val Thérèse	4200, route 69 Nord	Mardi	18 h 30 à 21 h 30
Hanmer	4680, rue Lafontaine	Mardi	18 h 30 à 21 h 30
Capreol	65, rue Railway	Mardi	18 h 30 à 21 h 30
Garson	206, rue Church	Lundi	19 h à 21 h
Falconbridge	21, rue Edison	Lundi	19 h à 21 h
Skead	20, promenade MacLennan	Lundi	19 h à 21 h
Coniston	7, avenue Second	Lundi	19 h à 21 h
Wahnapiatae	162, rue Hill	Lundi	19 h à 21 h
Red Deer Lake	Chemin Red Deer Lake Nord	Lundi	Trains à Wahnapiatae

2. Processus d'entrevue

On communiquera uniquement avec les candidats dont le nom figure sur la liste restreinte afin de les convoquer à une entrevue.

L'original et une copie des documents suivants:

- Preuve d'obtention des diplômes et certificats énumérés dans le curriculum vitae ou la demande
- Pour que l'on continue de prendre votre candidature en considération, vous devez réussir le processus d'entrevue.

Les formulaires suivants seront remis aux candidats qui réussissent le processus d'entrevue afin qu'ils les remplissent.

- Examen médical, visuel et auditif

3. Test physique

Les candidats qui réussissent l'entrevue seront invités à passer un test physique.

Vêtements:

- Portez des vêtements appropriés (vêtements de sport – chaussures de sport et vêtements d'exercice) pour faire le test. Ne portez pas de montre ni de bijoux mobiles ou qui restreignent les mouvements.

Avant que vous passiez le test:

On prendra votre tension artérielle

- Si elle est supérieure à 150/100, vous ne pourrez poursuivre le processus.

On mesurera votre fréquence cardiaque

- Si elle est supérieure à 110 bpm, vous ne pourrez poursuivre le processus.
- À noter que des substances peuvent accroître la fréquence cardiaque et la tension artérielle (la caféine, le tabac et certains remèdes contre le rhume qui sont en vente libre). Il est donc recommandé d'éviter ces produits le jour de l'évaluation de la condition physique.

Test physique

- Tous les exercices sont faits en portant une veste lestée servant à simuler des vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome.
- Les candidats transportent un tuyau de 65 mm en montant et en descendant 3 volées d'escalier.
- Ils lèvent du sol une échelle à coulisse de 7 m et la mettent sur des crochets à hauteur des épaules.
- Ils tirent un mannequin de 85 kg sur 15 m durant 15 secondes.
- Monter et descendre une échelle d'extension de 10,6 mètres (35 pieds)

Test Claustrophobes

- Ils font des tests pour vérifier s'ils sont claustrophobes, dans un espace clos.

4. Tests et formulaires

Afin de poursuivre le processus, il faut satisfaire aux conditions suivantes et faire parvenir les formulaires en personne au Centre Lionel E. Lalonde.

***Remarque:** Les candidats doivent payer tous les coûts associés aux tests et évaluations.

Vérification du casier judiciaire

Les candidats retenus devront obtenir une vérification de leur casier judiciaire auprès du Service de police du Grand Sudbury. Pour que l'on prenne une demande en considération, au moment de sa présentation, le candidat ne doit pas avoir eu de condamnation au criminel à l'égard de laquelle un pardon n'a pas été accordé. Vous pouvez obtenir une vérification de votre casier judiciaire en vous présentant au 200, rue Brady, Sudbury, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h 30. Vous devez présenter deux pièces d'identité, l'une avec photo, l'autre portant votre signature. **Le processus prend environ quatre à six semaines.** Ne fournissez pas la vérification de votre casier judiciaire avec votre demande.

Examens de santé

Médical, Visuel (y compris une épreuve de perception des couleurs), et Auditif

Permis de conduire et résumé du conducteur

Les candidats doivent avoir un permis de conduire valide de catégorie G (l'adresse y figurant doit correspondre aux coordonnées dans la demande). La Ville du Grand Sudbury évaluera le résumé du conducteur de candidats de choix.

Vérification des références

On communiquera avec les personnes dont les noms sont indiqués sur les formulaires de décharge de responsabilité soumis lors de l'entrevue.

5. Offres

On fera une offre aux candidats retenus

Il faut soumettre les documents avant le début de la formation obligatoire.

Renseignements bancaires servant au dépôt direct	Chèque annulé ou formulaire d'autorisation du dépôt direct pré autorisé
Questionnaire pour les pompiers volontaires (fourni)	Les candidats devront fournir les noms de personnes à contacter en cas d'urgence et d'autres renseignements nécessaires
Certificat de secourisme et de réanimation cardiorespiratoire	Preuve de certificat de secourisme et de réanimation cardiorespiratoire
Vérification du casier judiciaire	Les candidats retenus devront obtenir une vérification de leur casier judiciaire.
Copie du permis de conduire valide	L'adresse y figurant doit correspondre aux coordonnées dans la demande.
Examens de santé (médical, visuel, auditif)	Doit respecter les normes médicales, de vision et d'audiologie pour les pompiers.

6. Formation obligatoire

Les candidats participeront à une séance de formation de 40 heures, non rémunérée, y compris une formation de lutte contre des incendies réels.

***Remarque:** Les candidats doivent réussir tous les volets du programme et de la formation durant ce processus. Sinon, leur nom sera retiré du processus de recrutement.*

7. Probation

La période de probation des nouveaux membres du Service de pompiers volontaires de la Ville du Grand Sudbury est de 12 mois.

Pour conclure cette période avec succès, il faut:

- obtenir un permis de conduire de catégorie DZ (par l'entremise de la Ville du Grand Sudbury);
- participer aux séances hebdomadaires de formation;
- intervenir par suite d'appels d'urgence

Après avoir réussi la période de probation, les nouveaux membres recevront le paiement d'un montant forfaitaire unique de 500 \$ et une augmentation de leur taux horaire.